

## FICHE DE RESERVATION MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

(à remplir au moins 30 jours avant la date d'utilisation)

## **VOUS ETES**

Une Association		Un Particulier			
Nom:		Madame/Monsieur :			
Adresse du siège social :		Domicilié(e) à - <u>Vétraz-Monthoux</u>			
		Adresse du demandeur :			
		Auresse u	a acmanac	ui .	
Représentée par : Madame/Monsieur					
Adragge du raprécentant i					
Adresse du représentant :					
Téléphone :		Téléphone :			
Mail:		Mail:			
LA RESERVATION					
Je sollicite l'autorisation de louer la Maison Communale ALBERT ROGUET, 25 route de Hauteville					
Evénement organisé					
La date d'occupation de la salle					
Nombre de personnes participants					
Souhaitez-vous prendre le forfait		Oui			non
nettoyage ?					
CCUPATION DES LOCAUX  La date et l'heure de l'état des lieux /					
<u>d'entrée</u>	/	/	X 9h00		
La date et l'heure de l'état des lieux <u>de</u> sortie	/	/	X 9h00		
_					
Après acceptation de la commission d'attribution des salles, je m'engage à me conformer au règlement.					
La date et heure de réservation		à			
	•		6:		
			Sig	jnature du	demandeur
Avis de la collectivité	] FA	VORABLE		DEFAVO	RABLE *
Date:/					
* Avis motivé – Observations :					

- <u>- NETTOYAGE</u>: La salle doit être rendue propre ainsi que les sanitaires, couloir, bar et cuisine compris ; les tables et chaises nettoyées.
- Il est impératif que le volet métallique de l'issue de secours reste levé durant toute votre manifestation et que le passage devant l'issue soit libre.
- IL N'EST PAS POSSIBLE DE RESERVER LES 2 SALLES POUR LE MEME JOUR.

	LISTES des DOCUMENTS à fournir				
Les documents ci-après énumérés doivent obligatoirement être communiqués au moment de la demande de réservation de la salle :					
	La photocopie d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport,).				
	La photocopie d'un justificatif de domicile ressent (quittance de loyer, taxe d'habitation, facture EDF,).				
	POUR UN ANNIVERSAIRE : la photocopie d'un justificatif d'identité pour la personne fêtant son anniversaire (carte nationale d'identité, passeport,) ; livret de famille accepté, en cas de surprise.				
	POUR UN MARIAGE : le justificatif de dépôt de dossier mariage ou de célébration de mariage, délivré par la mairie célébrant celui-ci (attestation de la mairie, photocopie des bans).				
	POUR UN BAPTEME : une attestation de célébration du baptême (courrier de la mairie célébrant celui-ci,). Un exemplaire du règlement d'utilisation signé.				
Après acceptation :					
	Le chèque de règlement de la location d'un montant de 380 €, à l'ordre du Trésor Public (En raison des arrêtés concernant la régie de la location des salles, aucune réduction ne peut être accordée. Nous vous remercions de votre compréhension).				
	Le chèque de règlement du forfait nettoyage (en option) d'un montant de 100 €, à l'ordre du Trésor Public				
	Le chèque de caution « dégradation » d'un montant de 350 €, à l'ordre du Trésor Public				
	Le chèque de caution « nettoyage » d'un montant de 150 €, à l'ordre du Trésor Public				
	La photocopie de l'attestation d'assurance de la salle (responsabilité civile de l'association ou du particulier) : attestation d'assurance du domicile étendue à la salle pour la durée de la location				

L'Association ou le particulier doit présenter les originaux des documents et laisser les photocopies au Service « Evènementiel – Vie associative » de la mairie.